Comptabilité des assurances

Comptabiliser et gérer les placements et produits dérivés en assurance

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | ASSUR-8992073 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 945 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Identifier les différents placements financiers du marché
Surmonter les difficultés de traitement de certains actifs et de certaines opérations
Établir les comptes sociaux et états réglementaires en toute conformité

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir suivi " Les fondamentaux des instruments financiers " (code 92018)

Public concerné

Auditeurs internes, contrôleurs de gestion
Responsables comptables, commissaires aux comptes et experts-comptables
Responsables techniques et financiers

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Distinguer la gamme des produits financiers

Identifier les différents instruments financiers

- Actions et assimilés : actions, bons de souscription d'actions
- Titres de créances : obligations, titres de créances négociables, emprunts d'État, titres participatifs, titres subordonnés
- Placements collectifs : OPC, organismes de titrisation
- Instruments financiers à terme

Découvrir le cadre réglementaire de la gestion des actifs

- Connaître la classification des différents types de placements
- Dispositions réglementaires S1
- Dispositions réglementaires S 2

Procéder au traitement comptable des placements

Maîtriser les règles générales

- Repérer les différents comptes intervenant dans une opération

Comptabiliser les produits de taux

- Titres amortissables : obligations convertibles, échangeables, à taux variables, révisables

Comptabiliser les actions et les autres actifs non amortissables

- FCC, titres participatifs, immeubles, dépôts et prêts

Comptabilisation des actifs représentant des contrats en Unités de Compte (UC)

- Le principe général des contrats en UC

Comptabilisation d'options put/call

- Repérer les limitations légales
- Les différentes stratégies et les principes comptables
 Étude de cas : exemples de comptabilisation des instruments financiers à terme

Identifier certains traitements spécifiques

Surcote/décote

Exercice d'application : calcul d'une surcote/décote

Réserve de capitalisation

Exercice d'application : calcul d'une réserve de capitalisation avec l'impact des dotations à la réserve de capitalisation et pilotage

Provision pour dépréciation durable

Exercice d'application : application des méthodes de calcul des provisions à caractère durable et identification des difficultés pratiques d'application

Provision pour risques d'exigibilité

Cerner les informations financières

- Bilan / compte de résultat / annexe
- États réglementaires

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.